



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
du Bas-Rhin

Rapport d'activité

Exercice 2024

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

Pour une transformation écologique, citoyenne et solidaire de la société

Pour une société plus égalitaire, équitable et engagée contre la pauvreté

Construire une société où chacun.e trouve et prend sa place

PROJET DE RÉSEAU 2024-32

Socle politique

Pour une démocratie en mouvement, construite par et pour toutes et tous

Pour les centres sociaux : renforcer notre capacité à appuyer, promouvoir, défendre

Pour notre réseau : une vision commune de pilotage et d'animation démocratique

Assemblée Générale

05 Juin 2025

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN

1a, place des orphelins, 67 000 Strasbourg

03 88 35 72 30

<https://basrhin.centres-sociaux.fr>

SOMMAIRE

<u>Procès-verbal de l'AG 2024</u>	Page 2
<u>Rapport Moral de la Présidente</u>	Page 6
<u>La Fédération des Centres sociaux et socio-culturels</u>	Page 8
◦ Les valeurs et missions	Page 8
◦ Les adhérents	Page 9
◦ Les instances et l'équipe fédérale	Page 10
<u>La Vie fédérale en 2023</u>	Page 11
◦ Les pôles d'intervention	Page 11
◦ L'animation dans et hors Réseau	Page 12
◦ La formations des acteurs	Page 17
◦ Les projets développés au sein de la FD CSC 67	Page 19
<u>Partenariats</u>	Page 28
◦ Les partenariats institutionnels	Page 28
◦ Les partenariats associatifs	Page 31
<u>Liste des sigles</u>	Page 33



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de la FD CSC 67 - 30 Mai 2024

au CSC du Marais à Schiltigheim

Les participants

Le 30 Mai 2023, **42 adhérents** représentant 16 CSC, **3 membres de l'équipe salariée** de la FD CSC 67, **3 représentants** de 2 partenaires institutionnels, **6 personnes** de 5 associations partenaires, soit un total de **54 personnes** ont participé à l'Assemblée Générale de la FD CSC 67 qui s'est déroulée au CSC du Marais à Schiltigheim.

Règlement intérieur et Rapport moral de la présidente

L'Assemblée est présidée par Mme Patricia SCHMITT, présidente de l'association. Elle est assistée de Mme Vanessa EICHWALD, secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du PV de l'AG du 1er Juin 2023 par les membres.

Elisabeth SCHNEIDER, assesseur et membre du groupe de travail RI/Statuts propose à l'AG des modifications du RI, notamment des articles 2, 4 et 5. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidente exprime sa gratitude envers l'équipe de salariés et bénévoles des CSC qui ont su faire preuve de résilience face aux défis quotidiens. Elle rappelle que la FD alerte depuis plus de 10 ans sur la fragilisation globale des projets. Toutefois les CSC ont continué à remplir les missions avec détermination et passion.

Présentation des rapports relatifs à l'exercice 2023

Rapport d'activité Exercice 2023

Présentation de la nouvelle équipe fédérale : Noémie KRAFT, chargée de mission animation de réseau et Claire Luchier, assistante fédérale, qui présentent leurs missions respectives.

Les membres du CA présentent 5 focus sur les événements fédéraux de l'année 2023 dont : le congrès de la FCSF à Lille, les séminaires inter-centres de février et mars 2023, la formation des administrateurs, la journée TECS du 5 octobre 2023 et le Coccy' Trophy.

Présentation du compte de résultat

Ressources de 294 331 € et charges à 287 896 € : un résultat qui présente un **excédent de 6 435 €**.

Rapport du CAC

Les comptes ont été vérifiés avec une attention sur les subventions et facturations aux adhérents.

Budget prévisionnel 2024

Présenté par Zohra HAMOU-LHADJ, déléguée fédérale.

Ressources = 302 351 € : 57% des cotisations adhérents, 2% des ventes 34% des subventions publiques 1% de transfert de charges, 1% de produits exceptionnels

Charges = 302 351 € : 58% ressources humaines, 40% autres charges, 2% de dotations.

Vote des rapports

- **Rapport d'activité** : Adopté à l'unanimité
- **Rapport économique et financier** : Adopté à l'unanimité
- **Affectation du résultat** : excédent de 6 435 € au report à nouveau : résolution adoptée à l'unanimité.
- **BP 2023** : Résolution adoptée à l'unanimité.

Lecture de la motion Jeunesse

Lecture de la motion par Mourad ARRIF, responsable jeunesse de l'association JSK mandaté par ses pairs.

L'assemblée générale vote à l'unanimité cette motion.

Alerte des animatrices et animateurs Jeunesse sur la situation critique vécue au sein des CSC associatifs du Bas-Rhin : la jeunesse est-elle une priorité aujourd'hui ?

Nous, animateurs et animatrices Jeunesse au sein des centres sociaux et socio-culturels associatifs du Bas-Rhin, souhaitons mettre en lumière la situation difficile à laquelle nous sommes confrontés depuis de nombreuses années et qui s'est accentuée ces derniers mois (notamment suite à la crise sanitaire qui a débuté en 2020 et les émeutes de juin 2023).

Nous interrogeons les pouvoirs publics sur leur vision pour la jeunesse à l'avenir. Où se situe la place de la jeunesse dans leurs perspectives financières et politiques ? Quel est le traitement de l'émancipation culturelle et citoyenne des jeunes, de leurs problématiques, notamment par le soutien de notre mission d'Education Populaire ? Quelles sont les priorités et les soutiens financiers des politiques jeunesse ?

Nous exhortons les pouvoirs politiques à croire que les solutions résident dans l'éducation populaire. C'est-à-dire que nous partons de l'expression des jeunes, de leurs questionnements, leurs constats, leurs besoins et leurs envies. En bref, tout ce qui les anime. Nous accompagnons les jeunes à développer la solidarité en favorisant la coopération et le respect, en les rendant acteurs toutes et tous.

Le travail des centres socio-culturels est une des pierres angulaires pour faire vivre l'expérience démocratique et permettre aux jeunes de faire culture commune. Le travail des référentes et référents Jeunesse, alors qu'il est au cœur de ce que devraient être les solutions d'avenir, est rendu de plus en plus difficile.

Lors de l'adolescence, de nombreuses interrogations, inquiétudes et incertitudes prennent une place majeure dans la vie des jeunes. Puis, ils doivent penser à leur orientation et travailler sur leur insertion socio-professionnelle. C'est dans cette période de la vie que se joue leur avenir en tant qu'acteurs et actrices et citoyens et citoyennes dans la société.

Notre mission est d'accompagner cette jeunesse au quotidien, dans sa pluralité et la diversité des interrogations et des problématiques qu'elle rencontre. Il nous incombe de l'aider à s'émanciper et à grandir à travers toutes les actions que nous menons et les activités que nous lui proposons.

Aujourd'hui, malgré l'enjeu crucial de nos missions, nous alertons sur les difficultés que nous rencontrons pour mener à bien notre rôle. La complexification de nos missions est due à 3 facteurs impactants :

- **Une dégradation de nos conditions de travail**

Nous devons faire face à un manque de personnel, dû notamment à un manque d'attractivité des métiers de l'animation. Les formations que nous suivons sont destinées au public enfant, il nous est nécessaire d'avoir une formation spécifique au public jeune. La difficulté de recruter et de retenir les animateurs et animatrices en poste ne permet pas d'assurer un accueil des jeunes dans de bonnes conditions, voire souvent entraîne un manque de sécurité criant pour toutes et tous.

Nous remarquons une fracture sociale à tous les niveaux de la société, qui est plus prégnante auprès de la jeunesse, les dernières émeutes de juin 2023 en témoignent.

- **Une jeunesse en évolution et les nouveaux enjeux de l'animation**

Nous sommes confrontés à des jeunes aux comportements violents et en manque de repères. Nos outils actuels et nos missions ne sont plus en adéquation avec l'accueil de ce public. De nombreux animateurs sont fatigués, démunis et non outillés. Nous sommes souvent confrontés à des situations quotidiennes de violence multiforme (verbale, physique, psychologique, cyberharcèlement, humiliation quotidienne, non-respect du cadre établi, zapping). Il nous arrive parfois d'avoir peur.

Un glissement de notre rôle s'opère, ce qui déstabilise et impacte fortement l'ensemble de nos structures.

- Le manque de valorisation de la jeunesse dans les politiques publiques

Il se traduit par un manque de financement structurel pour la jeunesse. La mécanique d'appels à projet, pas toujours en phase avec nos diagnostics de terrain, n'entre pas en adéquation avec les principes d'éducation populaire qui exigent de partir de ce que sont les gens, de la nature de leurs besoins et de leur volonté d'agir. Peut-on conclure un contrat de confiance entre les financeurs et les projets portés par nos centres ?

Ainsi, nous demandons :

- L'égalité, la pérennisation et la sécurisation des financements (hors appels à projets) afin de développer nos projets Jeunesse en confiance.
- Plus de temps et de moyens afin de dynamiser et de renforcer un travail partenarial. En effet, notre rôle de prévention prend une place de plus en plus importante et nous devons travailler de concert avec les éducatrices et éducateurs spécialisés.
- Que les métiers de l'animation soient revalorisés afin d'être plus attractifs et permettre des recrutements plus simples.
- Pouvoir étoffer nos équipes pour assurer la sécurité de toutes et tous.
- Que nos directions soutiennent l'évolution de notre métier d'animation à travers une formation tout au long de la vie pour un meilleur outillage afin que nous puissions mieux faire face aux situations compliquées (telles que des comportements déstabilisants et violents).
- Qu'un travail soit mené sur la révision des référentiels et le contenu des formations (BAFA, BAFD, BPJEPS, CQP Animateur périscolaire) avec les organismes de formation et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Bas-Rhin afin qu'ils préparent au mieux à la réalité du métier mais aussi aux spécificités du public jeunesse. De nouvelles thématiques sont à intégrer : l'évolution de la jeunesse, la gestion de comportements violents, la mobilisation du public afin qu'il participe à nos projets, la création d'un réseau de partenaires et un réseau de bénévoles.

Afin de permettre à nos jeunes de s'épanouir, de devenir des adultes et citoyens avertis, et qu'ils puissent devenir maîtres de leur avenir, il est urgent d'agir.

Nous souhaitons davantage être accompagnés et soutenus afin que nous puissions à notre tour mener à bien notre mission auprès des jeunes de nos territoires.

Election des membres du Conseil d'Administration

Collège Bénévoles

- Nombre de sièges : 16
- Nombre de postes pourvus : 10
- Nombre de sortants : 0
- Nombre de sièges à pourvoir : 6



Candidat :

- Guy GERLING

Élu à 19 voix pour et 4 bulletins abstention ou nul sur 23 votants .

Collège Salariés

- Nombre de sièges : 8
- Nombre de postes pourvus : 2
- Nombre de sortants : 4
- Nombre de sièges à pourvoir : 6

Administrateurs sortants :

- Vanessa EICHWALD
- Martin NUSSBAUM
- Elisabeth SCHNEIDER
- Fabien URBES

Candidats :

- Sophie DALPHRASE
- Mia DEPOUTOT
- David GALL
- Martin NUSSBAUM
- Elisabeth SCHNEIDER
- Fabien URBES



Les 6 candidats sont élus à 11 voix “pour” et 1 bulletin abstention ou nul sur 12 votants.

Vanessa EICHWALD ne souhaite pas renouveler son mandat et remercie l'équipe salariés et bénévoles de la FDCSC pour le travail accompli.

La parole est donnée aux membres adhérents présents et invités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

RAPPORT MORAL

de la Présidente

Chers collègues, chers adhérents,

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons à notre Assemblée Générale et vous remercions de votre présence qui témoigne de votre engagement et de votre attachement à notre Fédération et à ses valeurs.

Je voudrais adresser ma gratitude à celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour que notre Fédération vive au quotidien, à savoir les membres du Conseil d'Administration, et tout particulièrement l'équipe de salariées.

Leur implication, que ce soit au sein du réseau de la Fédération Nationale ou de l'Union Régional du Grand Est, ainsi que leur professionnalisme et leur détermination constituent la clé de notre réussite.

Leur esprit d'équipe est un atout majeur, une véritable force pour notre Fédération, qui permet de faire avancer les projets, relever les défis et de porter haut les valeurs qui nous unissent.

L'année écoulée n'a pas été sans difficultés pour nos Centres. Face à ces enjeux, nous les avons soutenus, que ce soit lors des diverses réunions, commissions, Conseils d'Administration et Assemblées Générales, entre autres, en répondant, autant que possible aux sollicitations, notamment pour trois CSC, à savoir les CSC de l'Ares, de l'Elsau et de Sarre-Union.

Nous avons rencontré Mme Maryline POULAIN, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, ainsi que les deux députées Louise MOREL et Sandra REGOL pour leur rappeler que :

- Les CSC sont bien plus que de simples équipements de proximité pour les habitants des territoires.
- Les Centres Socio-Culturels sont des lieux de vie, d'entraide et de construction citoyenne, en adéquation avec les valeurs de solidarité, de dignité humaine et de démocratie portées par notre Fédération.
- Les bénévoles et les salariés jouent un rôle essentiel dans l'animation et la cohésion sociale des quartiers.
- Les Centres Socio-Culturels sont un point d'ancrage pour de nombreuses familles, un espace de développement pour la jeunesse, et surtout un soutien précieux pour les aînés, souvent isolés.
- Les Centres Socio-Culturels permettent à chacun de se retrouver, de partager des moments conviviaux et d'accéder à des activités culturelles, éducatives et sportives...

En collaboration avec la CARSAT Alsace-Moselle, une journée seniors «Aller vers» a été organisée, et a rencontré un franc succès grâce à votre mobilisation.

Nous avons participé à la journée «Le français pour tous» qui s'est déroulée en présence des intervenants FLE à Lingolsheim.

Je rappelle que la Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin est membre de l'Union Régionale Grand Est. Deux de ses représentants participent activement aux travaux du Bureau, du Conseil d'Administration, ainsi qu'aux séminaires et autres commissions.

Dans un contexte économique de plus en plus tendu, nous avons manifesté le 31 janvier 2024 pour sensibiliser nos financeurs sur l'état financier des centres, tout en restant attentifs aux préoccupations des habitants, des bénévoles et des salariés qui sont investis pour assurer l'animation de leur territoire.

Au cours de l'année 2024, la Fédération a été confrontée à une diminution de ses financements notamment :

- Avec la décision de la CAF du Bas-Rhin de réduire notre subvention de fonctionnement de 10 000 €. Nous regrettons que cette réduction ait été appliquée sans phase d'ajustement, alors même que nous sommes pleinement engagés dans un travail de soutien et d'accompagnement des centres sur les enjeux de sécurisation. Il est important de rappeler que la Fédération, dans l'ensemble de ses missions, s'inscrit dans une obligation de moyens, et que nous mettons tout en œuvre pour accompagner les CSC avec les ressources dont nous disposons.
- La non attribution d'une subvention d'un montant de 25 000,00 euros de la Municipalité de Strasbourg (demande maintes fois répétées).

En conséquence, nous avons été dû renoncer à compléter l'équipe de salariés d'un poste de chargé de mission, au service des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin.

Nous restons bien entendu ouverts à toute discussion avec nos partenaires institutionnels pour mieux comprendre et anticiper ses attentes, et nous espérons pouvoir établir un dialogue plus constructif à l'avenir, afin de garantir la pérennité de notre action et de mieux répondre aux besoins du réseau.

Nous avons encore de nombreux défis à relever, mais nous sommes convaincus qu'ensemble, avec nos partenaires institutionnels, nous saurons avancer avec détermination, responsabilité et lucidité, en veillant à préserver ce qui fait la richesse du projet «Centre Social» : son esprit de solidarité, son rôle central dans la vie des quartiers, et les liens humains qui nous unissent.

Plus que jamais, nous comptons sur votre soutien auprès des CSC en difficulté, car aucun d'entre nous n'est à l'abri d'une situation problématique.

Maintenant, nous vous invitons à participer activement à cette Assemblée et à partager vos idées, afin que nous construisions ensemble l'avenir de notre Fédération pour les décennies à venir !

Je vous remercie de votre attention et déclare officiellement ouverte cette Assemblée Générale.

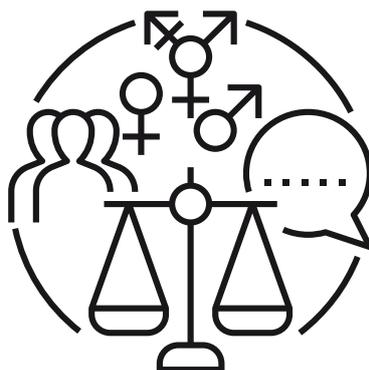
**Pour le Conseil d'administration,
Patricia SCHMITT, Présidente**

LA FÉDÉRATION DES CSC

NOS VALEURS

Dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socio-culturels.



Solidarité

Considérer les femmes et les hommes et comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

Démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

NOS MISSIONS

Animer

Au delà de la fonction de conseil auprès de nos adhérents, nous leur apportons une assistance technique et nous favorisons les transferts de savoir-faire entre eux.



Représenter

Notre Fédération représente les centres sociaux et socio-culturels adhérents auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale, services déconcentrés et collectivités territoriales.

Accompagner

Nous participons à la création de nouveaux centres et au développement de leurs moyens.

Former

Nous proposons des actions de formation aux bénévoles et salariés de nos centres adhérents.

LES ADHÉRENTS

30 centres adhérents

répartis sur 15 communes



10 EVS accompagnés

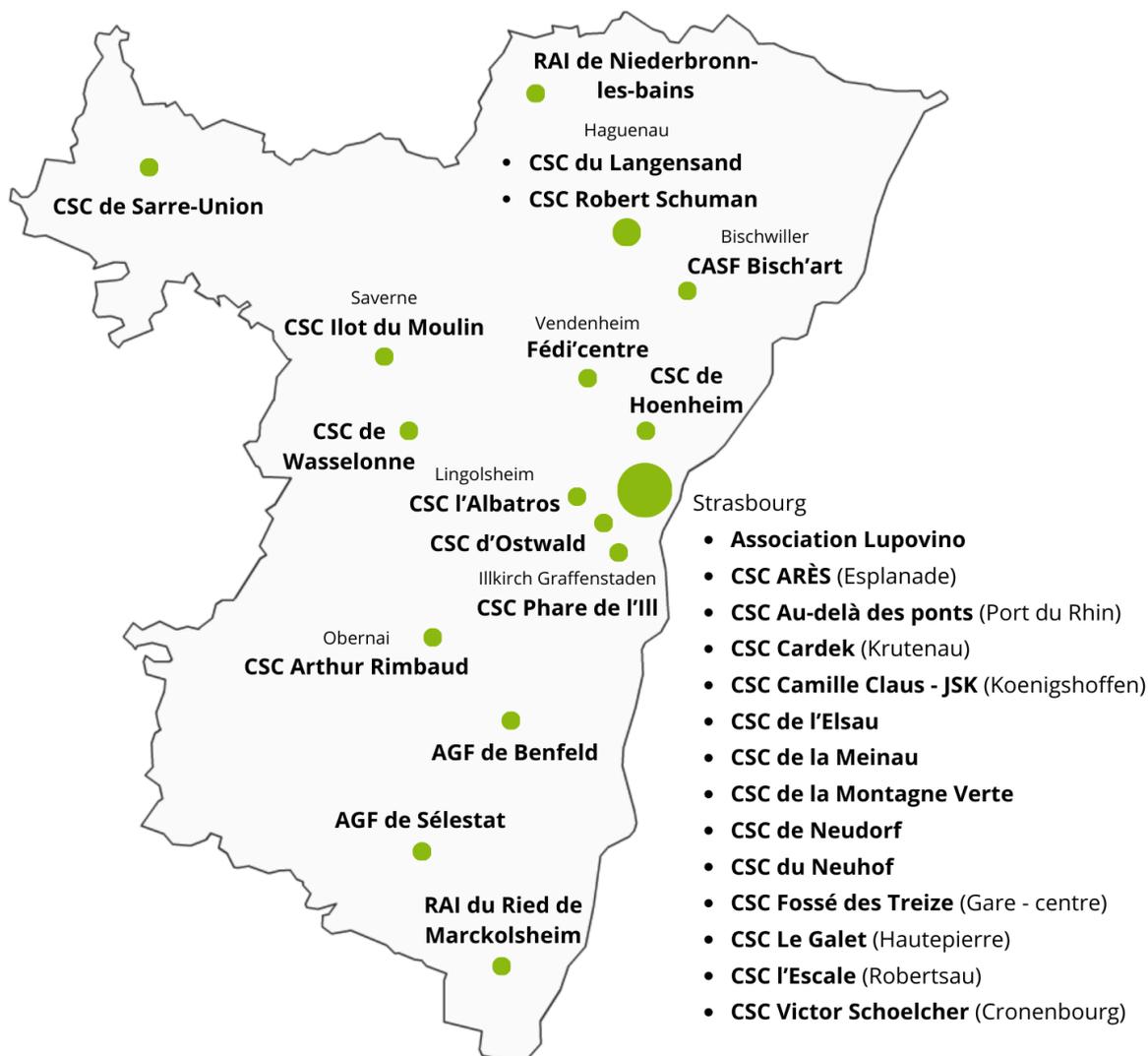
AEP Kammerhof
 Association AMI
 L'Albatros
 Fossé des Treize
 Horizome
 Les Disciples
 Les Francas
 L'Etage
 Plurielles
 Sarre-Union



1 816 Bénévoles

1 178 Salariés

408 652 habitants impliqués



LES INSTANCES

19 Administrateurs fédéraux et 1 Administrateur CAF

se sont réunis lors de rencontres statutaires fédérales :

- 5 réunions du Conseil d'administration
- 5 réunions du Bureau



- >>> Projets locaux, régionaux et nationaux développés à la Fédération
- >>> Élaboration du projet fédéral, stratégies de développement et d'intervention de la Fédération
- >>> Situation des centres et partenariats institutionnels et associatifs
- >>> Gestion des ressources humaines, économique et financière
- >>> Communication dans et hors réseau

Election des membres du Bureau

Lors du Conseil d'administration du **10 Septembre 2024**, la nouvelle composition du Bureau fédéral a été votée :

Présidente	Patricia SCHMITT
Vice-présidente	Noura ABIDALLI
Vice-présidente	Bouchra BERGADI
Secrétaire	Elisabeth SCHNEIDER
Trésorière	Liliane CARRÈRE
Assesseur	Guy GERLING
Assesseur	Hisseine MOUSSA

L'ÉQUIPE FÉDÉRALE



Déléguée fédérale

Zohra HAMOU-LHADJ



**Chargée de mission
Animation de réseau**

Noémie KRAFT



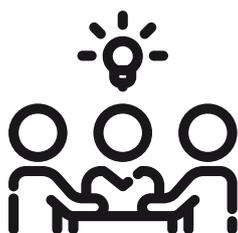
Assistante fédérale

Claire LUCHIER

remplaçante depuis Août 2023 de
France SARTON DU JONCHAY

LA VIE FÉDÉRALE

LES 3 PÔLES D'INTERVENTION



Animation et montée en compétence

des acteurs des structures de l'Animation de la Vie Sociale



Accompagnements et consolidation

des équipes et des projets transversaux



Développement et pérennisation

des projets sociaux, et des partenariats associatifs et institutionnels

Pour faire vivre son réseau et mener à bien ses ambitions fédérales, la Fédération des CSC du Bas-Rhin articule ces différents pôles en ayant pour objectifs :

- l'anticipation des **évolutions sociétales**,
- le renforcement de **l'envie d'agir ensemble**,
- la mise en valeurs des **forces et spécificités**,
- la **réussite des projets** au profit des habitants des territoires,
- la **montée en compétences** de l'ensemble des acteurs du réseau,
- la promotion de **l'Education Populaire** dans toutes nos actions.

ANIMATION DANS ET HORS RÉSEAU

Objectifs

Pour animer la dynamique inter-acteurs dans et hors réseau, les bénévoles et salariés sont invités à participer à différents temps pour :

- co-construire et faire culture commune
- s'informer et se former
- développer des projets
- développer des partenariats

Les réunions au sein du réseau

Les réunions par métiers permettent de rester au plus près des besoins, des attentes, des volontés de faire des acteurs. Elles permettent de vérifier la cohérence de ces attentes au regard des orientations du projet fédéral.



Recueillir **les besoins**, diffuser les informations, assurer une veille active.



Développer **collectivement et promouvoir des outils** de toutes nature.



Permettre **le partage d'expériences et l'échange de pratiques**.



Co- construire et co-définir **nos positions et décisions**. Réaliser **des projets collectifs** sur les différents secteurs.

Les réunions de groupes de pairs permettent de mener une réflexion de fond sur l'animation de la vie sociale, et de s'adapter aux différents périmètres d'action des centres. Les enjeux techniques et politiques sont prégnants et sont abordés de manière récurrente par les professionnels.

Les temps d'animations au sein du réseau permettent de faire un suivi actualisé des situations des CSC, d'interroger l'évolution des équipes et de partager les actions portées par tous les acteurs sur leurs territoires.

RÉFÉRENT·ES FAMILLES

6 rencontres

20 participants



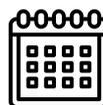
Perspectives 2025 :

- Organiser des Familiades en septembre 2025 à l'occasion des 50 ans de la Fédération des CSC du Bas-Rhin.
- Organiser une journée fédérale autour de la parentalité, en lien avec les groupes de pairs Enfance et Jeunesse, et les partenaires associatifs.

FLI-FLE

6 rencontres

11 participants



Perspectives 2025:

- Organiser une visite au Musée de l'Histoire de l'Immigration en France pour les salariés et les bénévoles.
- Organiser la 3ème édition du festival des liens inter-culturels avec les apprenants FLI-FLE pour valoriser leurs productions et leurs apprentissages.

ENFANCE

6 rencontres

12 participants



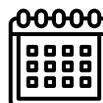
Perspectives 2025 :

- Organiser le Coccitrophy Interkids à l'occasion des 50 ans de la Fédération des CSC du Bas-Rhin.

JEUNESSE

6 rencontres

16 participants



Perspectives 2025 :

- Organiser un projet inter-centres autour de débats.
- Organiser un Réseau Jeunes Local en octobre à l'occasion des 50 ans de la Fédération des CSC du Bas-Rhin.
- Créer un trombinoscope des animateurs.

SENIORS

5 rencontres



11 participants

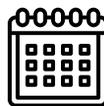


Perspectives 2025 :

- Travailler à l'élaboration d'un référentiel seniors
- Echanger et partager des outils autour de l'aller vers les seniors isolés et l'accompagnement de ce public dans sa diversité.

COORDINATIONS

4 rencontres



6 participants

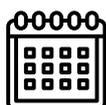


Perspectives 2025 :

- Participer à la réflexion autour de l'organisation des 50 ans de la Fédération des CSC du Bas-Rhin.
- Organiser une journée fédérale autour de l'Éducation Populaire et débiter un cycle de rencontres avec des partenaires externes au réseau.

CLAS

2 rencontres



20 participants

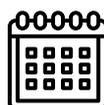


Perspectives 2025 :

- Organiser une formation pour les bénévoles.

TECS

3 rencontres



7 participants

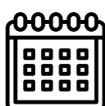


Perspectives 2025 :

- Effectuer un état des lieux sur la question de la transformation écologique dans les centres.

COMPTABLES

3 rencontres



6 participants



Perspectives 2025 :

- Partager et co-élaborer des outils de suivi et d'analyse
- Echanger sur les pratiques dans les CSC

DIRECTIONS

8 rencontres



15 participants

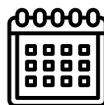


Perspectives 2025 :

- Poursuivre des rencontres régulières en appui sur les actualités des CSC (projet associatif ; management ; modèles socio-économiques) ; mise en place de temps de co-formation et d'outillage.
- Programmer des temps de travail thématiques en fonction des besoins exprimés lors des rencontres.

ECOLES DE MUSIQUE

5 rencontres



12 participants



Axes de travail :

- Interconnaissance et partage sur l'application de l'avenant de la convention collective
- Rapprochement Ville-CeA sur les questions des modalités de financement des CSC



Perspectives pour l'ensemble des groupes de pairs :

- Poursuivre les rencontres de pairs 4 fois par an pour chacune des catégories
- Proposer des temps par entrée thématique pour favoriser la transversalité inter-acteurs

ACCOMPAGNEMENT INTRA-CENTRES

51 temps



26 centres accompagnés



➤➤➤ ce qui représente entre 1 et 5 accompagnements par centre



Les détails et les comptes-rendus des réunions de groupes de pairs sont disponibles sur l'Accès adhérent du site internet

Les réunions des acteurs de l'EVS



9 rencontres bilatérales FD CSC 67 et EVS suivis.

Perspectives 2025 :

- Lancer et accompagner les EVS dans la campagne SENACS sur les données de 2024.
- Poursuivre l'accompagnement des EVS à travers notamment de temps de rencontres autour des évaluations annuelles et des bilans.
- Organiser une rencontre inter-EVS entre les directions.

PERSPECTIVES GLOBALES DE L'ANIMATION DE RÉSEAU EN 2025

Au programme de l'année 2025 : des temps fédéraux pour toutes et tous sous le signe des 50 ans de la Fédération !

- l'organisation de temps festifs tels que le Cocci'trophy interkids, les Familiades, le Réseau Jeune Local et la fête d'anniversaire de la Fédération,
- la programmation de temps spécifiques à destination des bénévoles et des administrateurs de centres,
- la continuité des travaux engagés sur la question des modèles socio-économiques,
- l'organisation de journées thématiques inter-acteurs autour de la Parentalité et de l'Éducation Populaire,
- l'organisation d'un temps d'accueil des nouveaux acteurs au sein du réseau fédéral,
- l'organisation d'une journée de rencontre pour les volontaires en service civique.



**Les détails et les comptes-rendus des réunions
de groupes de pairs sont disponibles
sur l'Accès adhérent du site internet**

LA FORMATION DES ACTEURS

La Fédération des CSC du Bas-Rhin a proposé différentes actions de formation pour les bénévoles et les salariés de ses structures adhérentes en 2024 :

FSE+

A la demande des acteurs professionnels des CSC, une formation sur la mobilisation des Fonds Sociaux Européens a été mise en place. Cette formation a permis aux salariés présents de mieux comprendre et appréhender les programmes européens et les logiques d'intervention du FSE+, de concevoir un projet FSE + et enfin de bénéficier d'une demi-journée d'accompagnement individualisé pour la finalisation du projet. A l'issue de la formation 4 centres ont déposé un ou plusieurs projets.



15 professionnels



10 centres



3 journées

Perspectives :

- reprogrammer une nouvelle session de formation FSE
- programmer une formation Erasmus+

Apéro Admin'

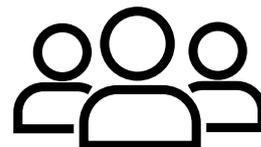
L'objectif de ces premiers rendez-vous était de déterminer avec les administrateurs les sujets qu'ils souhaitaient mettre au travail de façon concrète. Les thématiques évoquées au cours de ces deux rendez-vous ont porté sur la question des habitants (qui sont-ils ; comment les mobilisés ; comment travailler sur leur engagement ?) ; les instances (fonctionnement ; renouvellement ; motivation ; animation ; participation...) ; et la notion de réseau et de collectif (développement de projets inter-centres).



2 séquences



10 centres



5 administrateurs

Perspectives :

- programmer 4 dates sur l'année avec une entrée thématique par soirée pour favoriser l'inscription des participants

Être administrateur de CSC

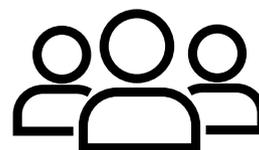
Cette formation, à destination des administrateurs de centres et des bénévoles qui souhaitent sauter le pas et intégrer les instances de décisions, s'est déroulée en 5 modules de 3 heures chacun de septembre 2024 à janvier 2025. Cette formation inter-centres a permis aux participants d'échanger sur les réalités au sein de leur centre autour de 5 grandes thématiques : le centre social et ses missions ; ses modes d'actions (valeurs ; missions ; méthodologie de projet ; les actions et les activités ; l'agrément) ; le cadre juridique d'inscription du projet « centre social » ; la fonction employeur et les responsabilités (travail associé ; partage des pouvoirs ; mandats et délégations ; RH et management) ; les moyens au service du projet (compréhension du budget associatif ; sources et modalités de financements ; modèles socio-économique) ; le réseau des CSC (local, régional et national).



1 session



7 centres



14 participants

Perspectives :

- programmer une nouvelle session en inter-centres au cours de l'année 2025 ;
- proposer une formation en intra-centre pour le centre qui le souhaiterait.

PERSPECTIVES DES FORMATIONS EN 2025

Les différents groupes de pairs ont relevé de multiples besoins en formations autour des thématiques suivantes : accompagnement des groupes pendant le CLAS, l'aller vers les seniors isolés, l'animation de débats, notamment pour le public jeunes.

Il s'agira au cours de l'année de vérifier le besoin et de définir les priorités, de co-produire, le cas échéant, une ingénierie de formation avec les organismes de formations pertinents afin de répondre au mieux aux réalités des professionnels et bénévoles accompagnés.

Les projets départementaux inter-centres

Mobilisation des CSC

Cette mobilisation locale, déclinaison de la mobilisation nationale, est le prolongement de l'adoption du plaidoyer à l'AG de la FDCSC67 et la réalisation des actions départementales portées tout au long de l'année 2023 par les acteurs des CSC pour alerter sur leur situation. Après un temps proposé aux directeurs et présidents pour revenir sur les étapes progressives de la démarche nationale et locale et les attendus, les centres ont été invités à se positionner.

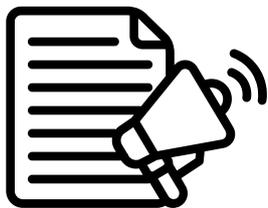
Ainsi, l'année 2024 a été l'occasion pour les CSC du département :

- de **poursuivre les interpellations** des parlementaires et élus locaux au travers de notre plaidoyer ;
- de **participer à l'action de communication nationale au travers de la signature de plus de 6500 cartes** en version papier et plusieurs milliers de cartes en version dématérialisées par les habitants, les partenaires associatifs et institutionnels ; les élus des territoires ; les salariés et les bénévoles des CSC ;
- d'**afficher des banderoles, et de produire des supports de communication multiples** pour informer le plus largement possible sur la situation des CSC, et inviter à une mobilisation le 31 janvier 2024 ;
- d'**être présent à la conférence de presse organisée pour communiquer sur la situation** et inviter largement à la mobilisation du 31 janvier 2024 ;
- d'**organiser des actions délocalisée le même jour à la même heure** (casserolades et/ou une animation musicale devant le CSC ; prise de parole des représentants ; porteurs de paroles ; flashmob...), temps au cours duquel les habitants et les passants ont été invités à rejoindre les collectifs créés.

Suite à cette mobilisation organisée par la quasi intégralité des fédérations départementales, les démarches nationales ont permis de négocier avec les partenaires institutionnels la mise en place d'un plan d'actions en trois étapes :

- la **création d'un fonds d'Aide exceptionnel pour répondre à l'urgence de la situation des centres** sur le territoire (pour notre département 3 centres en ont bénéficié) ; et plus largement la FCSF a appelé à un nouveau pacte de coopération entre centres sociaux et pouvoirs publics et un modèle économique renouvelé, en cohérence avec le sens du projet et de l'approche centre social dans les territoires ;
- la **mise en place d'une approche spécifique** sur le soutien à la parentalité et le volet des ACM
- l'**ouverture d'un chantier sur la simplification et la surcharge administrative.**

La mobilisation nationale et locale se poursuit.



Communiqué de presse : Faire plus avec moins : l'impossible équation des centres sociaux et socio-culturels

Depuis 100 ans, les centres sociaux et socio-culturels, plus grand réseau social de France, sont essentiels dans nos villes, nos quartiers et nos campagnes, pour permettre l'**accueil de toutes et tous**, l'**accès à des activités sociales, de loisirs, culturelles, éducatives** et pour **faire vivre les solidarités**. Lieux de vie et de rencontre, espaces d'expression et de construction de projets portés par et pour les habitants, ils sont des ferments de **dynamisme et d'attractivité d'un territoire** autant qu'un terreau fertile d'une **société démocratique, juste et ouverte**.

Or, les centres sociaux et socio-culturels sont aujourd'hui **fragilisés par des financements publics** qui ne sont plus à la hauteur des besoins alors que la situation sociale s'aggrave. Des premières mesures ont été prises mais elles restent insuffisantes pour leur permettre de continuer à remplir leur mission et pour assurer leur pérennité.

Le 31 janvier, les centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin sont mobilisés. Confrontés à de multiples interlocuteurs - État, organismes sociaux, collectivités – qui se renvoient la balle, les centres sociaux et socio-culturels appellent à la **co-responsabilité des acteurs nationaux et départementaux de la cohésion sociale** pour apporter un soutien en urgence et construire des réponses pérennes.

Pour porter cet appel, mais aussi alerter sur la situation actuelle et ses conséquences pour les habitants et les communes, les centres socioculturels du Bas-Rhin et la fédération des centres socio-culturels organisent le 31 janvier une action de mobilisation dans l'espace public.

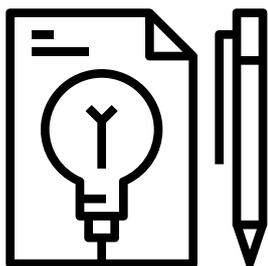
- > **RDV le 26 janvier 2024 à 18h30 au CSC de l'ARES pour une conférence de presse.**
- > **RDV le 31 janvier à 14h30 devant les parvis des centres socio-culturels du département pour des rassemblements festifs pour alerter sur nos situations.**

Ces mobilisations vont rassembler les **équipes de 30 centres sociaux et socio-culturels**, mais aussi **habitants, élus locaux et partenaires** soutenant la démarche, pour interpeller ensemble les acteurs de la cohésion sociale. Elle se déroulera en même temps que d'autres actions phares portées par les centres sociaux et partout en France.

Perspectives :

- poursuivre la veille relative à la situation des centres
- continuer à interpeler les partenaires

Projet fédéral 2025-2034



Ce projet fédéral est le fruit de la consultation menée auprès des acteurs des CSC au cours des 3 dernières années : il est l'émanation de notre précédent projet fédéral, des conclusions du Dispositif Local d'Accompagnement ; des retours des groupes de pairs, des temps de formations inter-acteurs, des séminaires et journée d'études et des échanges menées dans le cadre des instances statutaires.

L'ensemble de ces éléments, nous ont permis de :

- poser ce qu'est notre projet fédéral
- rappeler la constitution de notre réseau et nos missions
- réaffirmer nos valeurs, nos ambitions et nos enjeux
- poser nos orientations pour les 10 années à venir



ORIENTATION 1. Faire vivre nos valeurs et répondre aux enjeux de la société

Cette première orientation s'articulera autour de la **valorisation et de la mise en visibilité de notre projet**, tout en affirmant nos valeurs et le sens qui les guide.

Pour ce faire, nous prendrons en compte l'**impact des enjeux sociaux et sociétaux** pour une approche pertinente et inclusive. La place des habitants reste au cœur de nos préoccupations, et elle se traduira par notre capacité à accompagner les acteurs des CSC pour favoriser la participation active et l'envie d'agir de chacun. Cette démarche visera à **renforcer le lien entre notre action et les besoins des bénévoles et des salariés** sur les territoires. Ainsi, notre projet fédéral sera en mesure de **porter des démarches d'innovation et de transformation collective** reconnues par nos partenaires.



ORIENTATION 2. Animer et accompagner notre réseau

Notre seconde orientation reposera sur l'**animation et l'accompagnement de notre réseau**, en renforçant nos dynamiques collectives et notre travail partenarial pour une action coordonnée et efficace.

Elle portera également sur la ré-interrogation des **modes de gouvernance** et des **organisations internes** des CSC afin de réfléchir conjointement à leur adaptation aux besoins actuels.

Enfin, cette démarche inclura une réflexion sur les moyens nécessaires **pour soutenir et pérenniser les projets des CSC**. Ainsi, nous consoliderons un réseau agile et engagé, au service d'ambitions communes.



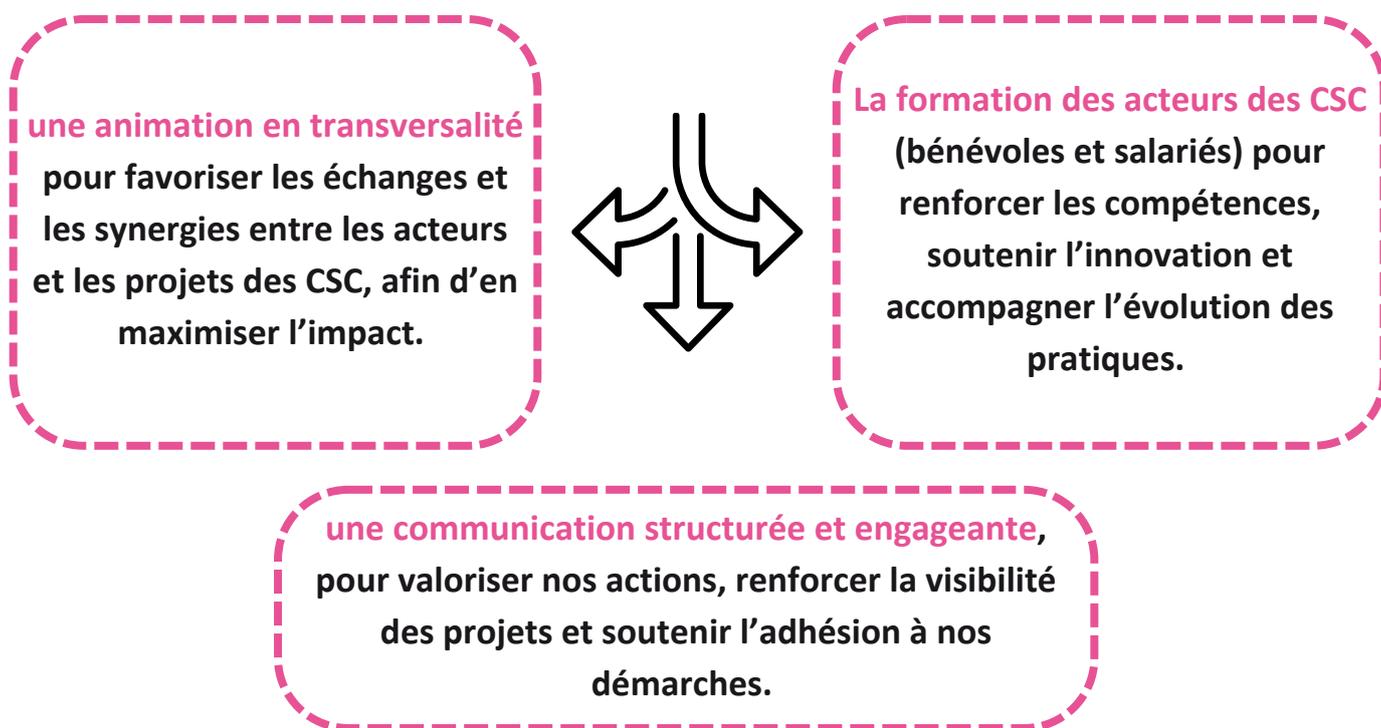
ORIENTATION 3. Affirmer et renforcer notre fédéralisme

Notre troisième orientation s'attachera à **renforcer notre fédéralisme**, en consolidant notre mouvement collectif à l'échelle départementale, régionale et nationale pour une meilleure cohérence d'ensemble.

Elle visera également à assurer le **portage politique et économique de notre projet** et de celui des CSC, en affirmant leur légitimité et leur impact.

Enfin, il nous faudra agir pour que la Fédération soit un **espace de ressources et de veille**, au service de ses adhérents et de ses partenaires. Ainsi, notre fédéralisme sera en capacité de porter nos valeurs et de répondre aux enjeux actuels.

Ces 3 orientations s'appuieront sur 3 stratégies :



Perspectives 2025 : programmer un temps de travail à destination des acteurs des CSC sur la déclinaison opérationnelle du projet fédérale et du projet de réseau.

Action d'influence

Au cours de l'année 2024, la FD CSC 67 a rencontré une partie des députés du département pour **poursuivre l'action de mobilisation nationale** à l'échelle locale, et interpeller sur les **impacts du non-vote du budget**.

Les centres sociaux, espaces de débat

Le second semestre 2024 a été l'occasion de réinterroger les CSC en tant qu'espace de débats et de poser des pistes de travail pour accompagner les acteurs bénévoles et salariés en termes de postures ; méthodes ; outils afin qu'ils se sentent légitimes et prêts à conduire des débats. L'objectif est de parvenir à réaffirmer la place du CSC comme espace d'expression, d'échanges, de participation citoyenne.

Perspectives 2025 :

- Programmer des temps de formation à destination des bénévoles et salariés aux techniques d'animation de débats quel que soit le sujet (postures ; décryptage des informations ; supports ; techniques d'animation...)
- Retravailler le 'aller vers' et l'investissement des espaces publics

Motion Jeunesse

Lors de l'AG de la FD CSC 67 du 04 juin 2024, les responsables et animateurs jeunesse du réseau ont interpellé les représentants des CSC au travers d'une motion soumise au vote (cf page 4-5). Cette dernière visait à alerter sur les difficultés auxquels étaient et sont confrontés les professionnels de jeunesse (dégradation des conditions de travail), les nouveaux enjeux de l'animation et le manque de valorisation de la jeunesse dans les politiques publiques.

Cette motion a également été l'occasion de poser un certains nombres de demandes pour améliorer les conditions de travail pour ces professionnels :

- égalité, pérennisation et sécurisation des financements ;
- du temps et des moyens pour dynamiser et renforcer un travail partenarial
- revalorisation du métier pour en assurer l'attractivité et faciliter les recrutements
- renfort des équipes ;
- soutien au travers de la formation, et la mise en place d'un travail de révision des référentiels et des contenus de formations.

Ces demandes visent à permettre aux professionnels d'accompagner les jeunes vers leur épanouissement, leur vie d'adulte et de citoyen averti afin qu'ils soient maîtres de leur avenir.

Perspectives 2025 :

- Constituer d'un groupe de travail inter-acteurs (administrateur fédéral, directeurs, responsables jeunesse)
- Elaborer un plan d'actions pour répondre de façon concrète aux attentes des professionnels.

FLI-FLE

Suite à la remontée des données de 13 structures qui indiquaient une **diminution du Budget Opérationnel de Programme** visant à soutenir des actions d'intégration au bénéfice des étrangers primo-arrivants (BOP 104), le CAFAM (collectif des associations d'apprentissage du français et d'accueil des migrants : Plurielles ; Contact et Promotion ; JEEP ; CSC) s'est mobilisé pour **interpeler la préfecture**, et **informer sur les impacts de cette décision** (une diminution de l'activité proposée ; une non-reconduction de postes ou un non-recrutement ; une réorganisation des priorités et des publics...)

Pour rendre visible cette situation, plusieurs **actions collectives** ont été mises en place : articles de presse ; courrier, prise de paroles, évènement de mise en visibilité des apprenants ; émission TV.

Au sein de notre département, Mme Maryline POULAIN, Préfète à l'égalité, est parvenue à **débloquer des fonds** pour solutionner la situation.

Perspective 2025 : poursuivre les interpellations au cours de l'année



Projet JO 2024 : la Jeunesse olympique des CSC

À l'occasion du passage de la flamme olympique sur le territoire alsacien dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques en France, **les animateurs et animatrices des pôles Jeunesse des centres sociaux** et socio-culturels du Bas-Rhin ont souhaité mobiliser leurs jeunes autour des valeurs portées par cet évènement exceptionnel !

Ainsi, **11 CSC du Bas-Rhin et leurs 80 jeunes** (entre 12 et 17 ans) se sont retrouvés autour des vacances de Printemps. Issus de milieux différents, ils ont ainsi **découvert de nouvelles pratiques sportives** (floorhockey, cécifoot, sepac takraw, chanbara...), échangé sur les **valeurs portées les jeux olympiques** (excellence, respect, amitié...). Les moments informels ont aussi permis aux jeunes d'apprendre à se connaître et à déconstruire certaines idées préconçues qu'ils avaient les uns des autres !



Festival des liens inter-culturels

Forts d'une première édition réussie, les professionnels des ateliers socio-linguistiques et leurs apprenants ont réitéré cette année l'organisation du **Festival des liens inter-culturels - journée des artistes** ! Coordonnée par la Fédération, la journée s'est déroulée sous le soleil le 28 mai 2024 au CSC Victor Schoelcher.

Cet évènement a réuni environ 150 personnes qui ont profité de **nombreuses animations autour du partage et de l'échange interculturel** : chants, lectures, danses, témoignages...

Un **espace exposition** a aussi mis en valeur le travail des apprenants : oeuvres en céramique, portraits en costume traditionnel, échanges épistolaire et présentation de différents pays... RDV l'année prochaine pour la 3ème édition !

L'auberge espagnole a aussi été l'occasion de goûter des mets de différents pays et découvrir de nouvelles saveurs autour de discussions conviviales.

LES CSC DONNENT UN COUP DE JEUNE AUX SENIORS

en partenariat avec la CARSAT Alsace-Moselle



Le 7 novembre 2024, les seniors étaient à l'honneur lors de la journée intitulée "Les CSC donnent un coup de jeune aux seniors" qui s'est déroulée au CSC HautePierre le Galet à Strasbourg.

Ce grand rassemblement a réuni **115 participants** venus de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Organisée par la **CARSAT Alsace-Moselle**, les **Fédérations des Centres Socioculturels (CSC) de la Moselle et du Bas-Rhin** ainsi que l'**Union départemental du Haut-Rhin**, cette journée visait à mettre en lumière la convention nationale entre la CNAV et la Fédération des CSC de France, et son impact au niveau local dans la région Grand Est.



46 structures
représentées

- Centres sociaux
- Fédérations 51, 67 et 68
- FCSF
- CARSAT Alsace-Moselle
- Partenaires



4 tables rondes

- »»» Bienvenue à la retraite
- »»» Inclusion numérique
- »»» Aller vers
- »»» PPAS et Webreport

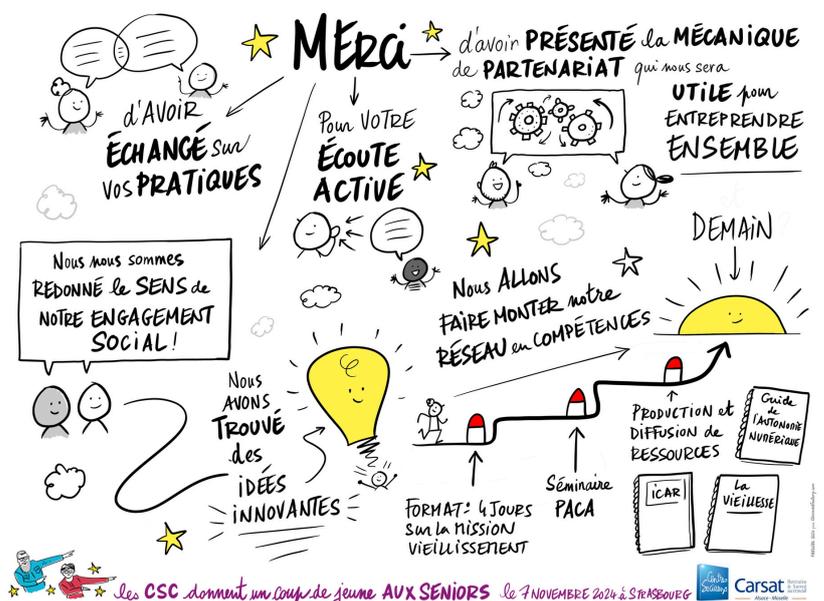
consulter l'article et les facilitations graphiques :

basrhin.centres-sociaux.fr/nos-projets/



4 intervenant·es
en plénière

- Hervé POLESI, sociologue
- Frédérique GARLAUD, CNAV
- Luc ROUSSEL, FD du Nord Pas-de-Calais
- Anne-Céline FREISS, CARSAT Alsace-Moselle



les CSC donnent un coup de jeune AUX SENIORS le 7 NOVEMBRE 2024 à STRASBOURG



Les projets nationaux

PROJET DE RÉSEAU 2024-2032



Ce nouveau projet se situe dans la continuité de **“La Fabrique des possibles”**, adopté en 2014, centré sur le développement du pouvoir d’agir des habitants.

Il s’ancre aussi dans la formidable mobilisation de notre réseau depuis 3 ans, autour des **Banquets Citoyens** en 2022 (245 banquets, 22.000 habitant.es participant.es), du Banquet final de Lille (mai 2023, 4300 congressistes) et de l’appel aux co-responsables de la cohésion sociale depuis l’automne 2023.

Le projet de réseau **« Avec les habitant·es, bâtir une société plus juste »**, a été construit collectivement entre la FCSF et son réseau, et adopté à l’Assemblée Générale de Saint-Brieuc en juin 2024. Il fixe des priorités pour **renforcer la démocratie locale et la justice sociale**, tout en **consolidant le rôle du fédéralisme** au sein de notre réseau. Il mobilisera notre réseau pour les 10 années à venir, afin de prendre sa part pour une société plus juste et plus démocratique.

Dans un contexte marqué par le creusement des inégalités et les urgences écologiques, sociales et démocratiques, mais aussi par la fragilisation des centres sociaux, ce projet s’appuie sur notre identité, nos valeurs, nos 100 ans d’histoire et la puissance de notre réseau de plus de **1500 centres sociaux et 60 entités fédérales**. Il souhaite affirmer plus fortement nos convictions et nos façons de faire, pour les années à venir et nous engager ensemble, pour transformer la société.

Un projet de réseau qui dit notre vision de société et notre **engagement pour une transformation écologique solidaire et citoyenne**, pour une société plus égalitaire, équitable et engagée contre la pauvreté, où chacun trouve et prend sa place, une société où la démocratie est en mouvement, construite par et pour toutes et tous.

Un projet de réseau qui porte haut et fort la **richesse des centres sociaux** et leurs approches (reconnaissance et soutien pour ce que nous sommes et faisons).

Un projet de réseau qui **renouvelle notre manière de faire réseau** (approfondissement de notre démocratie interne, convergence de nos actions et se faire entendre).

Un projet de réseau qui est **porteur de changements concrets** (déclinaison des grandes orientations dans une feuille de route avec des priorités nationales évaluées et ajustées au fil du temps).

Ce projet se traduit par une première feuille, pour les trois années à venir, articulées autour de **17 priorités nationales**, certaines centrées sur des questions sociales, d’autres sur notre fédéralisme.

Perspective 2025 : programmer un séminaire pour partager le projet de réseau avec les acteurs des CSC du Bas-Rhin.

LE SERVICE CIVIQUE



L'agrément de l'Agence du Service Civique délivré à la FCSF a été renouvelé pour la période 2024-2027. Cela permet aux fédérations locales de mettre à disposition un jeune en service civique dans le cadre d'une mission d'intérêt général dans les centres adhérents.



7

volontaires
sur l'année 2024



3

thématiques abordées
pendant les missions



4

centres ont accueillis
au moins 1 jeune

FONDS MUTUALISÉS

La FD CSC 67 est présente, au travers de sa déléguée, au Comité Technique National du Fonds Mutualisé de la FCSF.

Ce comité a pour objectif d'**accompagner les projets fédéraux** notamment **sur le plan stratégique et le pilotage professionnel**. Cela renforce la qualité de mise en oeuvre des conventions de développement du fonds mutualisé par exemple.

Il intervient **en accompagnement des demandes des fédérations locales et unions régionales** avant et après la présentation de la demande aux instances de la FCSF.



Les détails et les comptes-rendus de tous les projets fédéraux sont disponibles sur la page "Nos projets" du site internet

PARTENARIATS

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS



Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

2 temps de travail avec les services techniques de la CAF qui ont permis de faire un retour sur le bilan de la convention 2021-2024.

La convention partenariale bilatérale est complétée par une convention quadripartite entre la CAF 67, la FDMJC d'Alsace, de l'UDAF et de la FDCSC 67. Les têtes de réseau accompagnent les structures Espace de Vie Sociale du département.

Convention quadripartite 2021-2024

Le partenariat porte sur 3 orientations prioritaires :

- la qualité des projets des centres sociaux et des projets familles,
- l'accompagnement au fonctionnement des CSC,
- l'action sur les thématiques prioritaires : parentalité, citoyenneté, éducation numérique, accessibilité à tous, enfance et jeunesse, accueil des publics en situation de handicap.

Dispositif FIPEN

3

COTECH ET COPIL Projets portés par des CSC financés

2

Géré par la CAF 67, trois têtes de réseaux réunissant la **Fédération des MJC**, l'**UDAF** et la **Fédération des CSC**, ce fonds est proposé toute l'année sous forme d'appel à projet. Le FIPEN cible les jeunes et les familles sur la question des usages du numérique.

PERSPECTIVES 2025

- Renouvellement de la convention bilatérale avec la CAF
- Demandes de programmation des temps réguliers avec les services techniques et politiques de la CAF
- Co-portage du dispositif SENACS



Système d'Echange National des Centres Sociaux



Le SENACS est l'émanation d'une ambition commune entre la CNAF et la FCSF de créer un observatoire partagé entre le réseau des Caf et les Fédérations départementales.

Cet outil poursuit un triple objectif :

- **rendre plus visible et lisible** ce que sont et ce que font les équipements de l'Animation de la Vie Sociale : centre social et espace de vie social
- **évaluer leur impact collectif** sur les territoires et au niveau national,
- **susciter l'échange et la rencontre** entre acteurs.

La campagne de saisie SENACS 2024 a démarré en avril et s'est clôturé en juin.

La fédération a animé **12 visioconférences de saisie des données** durant lesquels les 6 EVS et 6 CSC ont pu poser des questions pour mieux comprendre la démarche dans son ensemble.

La FD CSC 67 a produit une plaquette sur la base des données 2023.



Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

Dans le cadre d'une démarche d'expérimentation territoriale, la CARSAT d'Alsace Moselle, la CAF du Bas-Rhin et la Fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin ont signé, en juillet 2013, une convention partenariale qui vise à développer deux axes stratégiques :

- la **préservation du lien social** et la **promotion de la citoyenneté active** pour les personnes âgées,
- la **prévention de la santé** et du **bien vieillir**.

5

centres ont eu leurs
projets financés

727

séniors touchés par
les actions

763

séances
ont été proposées

24.8%

du budget total des
projets a été financé
par la CARSAT

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite du partenariat avec la Carsat Alsace- Moselle
- Représentation des centres lors des réunions techniques et politiques
- Accompagnement des centres dans l'appel à projet
- Renouvellement de la convention partenariale en référence à la mission vieillissement nationale

Ville de Strasbourg

Strasbourg.eu
eurométropole

Au cours de l'année 2024, la FD CSC 67 a participé à de multiples temps de travail programmé par la **Ville de Strasbourg** sur les différents champs thématiques en lien avec les projets des centres.

La FD CSC 67 a participé à l'organisation de la journée du 1er octobre "**La fabrique du lien**". L'objectif de la journée était double :

- **Développer le travail partenarial**, notamment avec les bailleurs sociaux, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées
- **Identifier les forces et les besoins des CSC** pour lutter contre l'isolement des seniors et favoriser le lien social.

La FD CSC 67 a redéposé une demande de soutien aux fonctions fédérales de base qui se traduisent au travers de l'**animation du réseau**, qui participe à la fonction de veille ; l'accompagnement collectif et individualisé des centres, la **montée en compétence des acteurs**, la **coordination de projets collectifs** et la **représentation** auprès des partenaires.

Perspective 2025 :

- Organiser un temps de travail avec les services de la collectivité
- Fixer les priorités partenariales pour l'année à venir



Collectivité européenne d'Alsace

L'année 2024 a été l'occasion de revenir sur les modalités de financement des CSC. Un groupe de travail constitué de **4 directions de centres** ont travaillé avec les **services techniques de la CeA** pour poser des hypothèses de travail et des précautions sur la question du financements des CSC.

Perspective 2025 :

- Accompagner les CSC dans les nouvelles modalités
- Poursuivre les temps d'échanges politiques et techniques

L'Etat - DRAJES



La FD CSC 67 a co-piloté, en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, pour le compte de l'Union régionale, la conception et la mise en oeuvre d'une démarche expérimentale visant à **interroger la place des jeunes dans les politiques éducatives** conduites sur le territoire Grand Est.

La FD CSC 67 a également participé au **comité départemental d'instruction du FDVA**.

Perspective 2025 :

- Poursuite des temps d'échanges avec les services déconcentrés
- Participation au comité FDVA départemental.

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

La dimension de travail partenarial est essentielle sur les territoires.

La FD CSC 67 développe les prises de contact avec le secteur associatif porteur des mêmes valeurs et ambitions qui sont les siennes.

Dans ce cadre, la FD CSC 67 est représentée dans différentes instances inter-associatives :



Conseil d'Administration



Conseil d'Administration et Bureau



Comité technique du Dispositif Local d'Accompagnement



Pôle de l'ESS Strasbourg

La FDCSC 67 travaille également en partenariat avec de multiples acteurs dans le cadre de la mise en place de projets, de l'accompagnement de la montée en compétences des acteurs ou encore dans le cadre de groupes de travail thématiques.

Alsace
MOUVEMENT
ASSOCIATIF



AROGÉES
MUTUALISONS L'EXPERIENCE



bo Banque de l'Objet
Partager pour valoriser

CI3FF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

CINE de
Bussierre

Crajep
Grand Est



Jardin des sciences
Université de Strasbourg

la braise
Coopérative
d'éducation
populaire

les francas
L'éducation en mouvement!



Maison
Des Associations
de Strasbourg
MDAS.org



ORIV
Observatoire
Régional
de l'Intégration
et de la Ville
Centre de Ressources
Grand Est

PÔLE ESS
Strasbourg
Eurométropole

réseau d'accompagnement des
PARENTS

RÉSEAU
EXPRESS
JEUNES



TNS
Théâtre National de Strasbourg

Udaf
Bas-Rhin
UNIS POUR LES FAMILLES



UnisCité
Grand Est

URIOPSS
Grand Est

Université
de Strasbourg

Et d'autres encore...

LISTE DES SIGLES

utilisés dans le rapport

ALSH	Accueil de Loisir Sans Hébergement
ARIENA	Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace
ASC	Agence du Service Civique
ASL	Atelier Socio-Linguistique
ASP	Agence de Services et de Paiement
AVS	Animation de la Vie Sociale
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CEL	Contrats Éducatifs Locaux
CET	Compte Épargne-Temps
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CPNEF	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CSC	Centre social et Socio-Culturel
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
ESS	Économie Sociale et Solidaire
EVS	Espace de Vie Sociale
FD CSC 67	Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin
FD MJC	Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture
FCSF	Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France
FLE / FLI	Français Langue Étrangère / Français Langue d'Intégration
FONJEP	Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
FO.S.FOR.A	Fonds spécifique pour la Formation des Acteurs
ICH	Initiatives Collectives d'Habitants
MDAS	Maison Des Associations
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication
ORIV	Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
PFF	Plate-Forme de Formation
PSC1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
QPV	Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
REJ	Réseau Express Jeunes
SDAP	Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents
SDAVS	Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale
SENACS	Système d'Echanges National des Centres Sociaux
SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Économique
SNAECSO	Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial
TNS	Théâtre National de Strasbourg
UD CSC 68	Union Départementale des Centres Socio-Culturels du Haut-Rhin
UDAF 67	Union Départementale des Associations Familiales
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux
VACAF	Vacances aux Familles
VVV	Vie Ville Vacances



Fédération des centres socioculturels du Bas_Rhin
1a, place des orphelins 67 000 Strasbourg
03 88 35 72 30 - basrhin.centres-sociaux.fr

